

29 JUIL. 2011

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE ONZE LE 28 juillet (28/07/2011)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 22 juillet 2011, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRESENTS: M. Jean-Paul NUNZI **Maire,**

Mme Marie CAVALIE, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Martine DAMIANI, M. Rolland ROUX, Mme Hélène DELTORT, Mme Marie DOURLENT, **Adjoints,**

M. Alain JEAN, Mme Eliane BENECH, M. Didier MOTHEs, Mme Nicole STOCCO, M. Gérard CHOUKOD, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, M. Franck BOUSQUET, Mme Odile MARTY-MOTHEs, Mme Nathalie DA MOTA, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, M. Richard BAPTISTE, Mme Colette ROLLET, M. Gilles BENECH, M. Claude GAUTHIER, Mme Nathalie GALHO, **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT REPRESENTES :

Mme Marie CASTRO (représentée par Mme MARTY-MOTHEs), M. Guy-Michel EMPOCIELLO (représenté par M. GUILLAMAT), M. Bernard REDON, (représenté par M. MOTHEs), **Adjoints,**

Mme Estelle HEMMAMI (représentée par M. ROUX), M. Abdelkader SELAM (représenté par M. BOUSQUET), Mme Carine NICODEME (représentée par M. BENECH), **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT ABSENTS :

M. Philippe CHAUMERLIAC, M. Guy ROQUEFORT, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

M. MOTHEs Didier est nommé secrétaire de séance.

09- 28 Juillet 2011

CENTRE INTERNATIONAL D'ACCUEIL ET DE SEJOUR DE L'ANCIEN CARMEL

Rapporteur : Madame DELTORT

Monsieur le Maire informe l'assemblée communale qu'après présentation du compte d'exploitation du Club Alpin Français pour le Centre International d'Accueil et de séjour de l'ancien Carmel, le montant de la redevance due à la commune pour l'année 2010 a été fixé à 38 565.98 €uros.

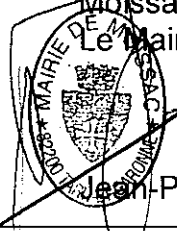
Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le versement par le Club Alpin Français d'une redevance de 38 565.98 €uros pour l'année 2010 pour le Centre International d'accueil et de séjour de l'ancien Carmel de Moissac.

Pour copie conforme
Moissac le 29 Juillet 2011

Le Maire,



Jean-Paul NUNZI